



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 25 avril 2016, 17h30, Internef, salle 271

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD du 21 mars 2016

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Subvention Ciné-Club

4. Modification du règlement des subventions

5. Appartenance de la FAE à l'UNES

6. Divers

FTSR	Tirage au sort
AESR	1. Elias Jordan
Eric Girodet (arrivé à 19h)	2. Maxime Stern
AETH	3. Daria Kondrashyna
Lionel Burri	4. Damien Pilet
	5. Matteo Gorgoni
SSP	6. Laure Badi-Dubois
AESSP	7. Saja Moyi
Thomas Mercier	8. Jonathan Klemp
Michaël Rubattel	9. Rachel Tagliani
Sébastien Bujard	
Benjamin Deffaugt	Bureau
	Francisco Da Cruz Sousa Martins (co-président)
Droit	Loïc Pillard
AEDL	Joachim Léger
Arnaud Blanchard	Noémie Barras
AESC	Maud Reveilhac
Timothy Bollé	Paulo Silva Gomes
	Alexandre Held
HEC	Aurélie Potocki
CHEC	
Mathilde Legrain (partie à 18h15)	Secrétariat
Delphine Andreae (partie à 18h15)	Olia Marincek (SG)
AEL	Excusé-e-s
Lucas Perdrisat	Margherita Piacentini (co-présidente)
Lydia Gurtler (arrivée à 17h45)	Yves Di Cristino
Emilie Michel (arrivée à 17h45)	Michaël Ryter
Joëlle Antenen (arrivée à 17h50)	Julie Ruppen
	Samir Bugnon
GSE	Kevin De Matos
AEGE	
Coralie Muschietti	Absent-e-s :
	Saif Eddine Amaid
FBM	Luc Reymond
AEML	Valentina Parrotta
Timothée Girardin (arrivé à 17h45)	Yossri Elsahli
Pierre-Yves Ryser	
LAB	Invité-e-s :
Clarisse Jeckelmann (arrivée à 17h45)	Pierre Patelli (UNES)
Cécile Escher (arrivée à 17h45)	Gabriela Lüthi (UNES, arrivée à 17h55)
	Stephan Rodriguez (UNES, arrivé à 17h55)
	Boris Colinas
	Elodie Koller
	Jonathan Vuille
	Alizée Brun (AEL)
	Sidonie Pradervand (AEL)
	Gaspard Vignon (Ciné-Club, parti à 18h30)

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Margherita Piacentini (co-présidente), Francisco Da Cruz Sousa Martins (co-président), Aurélie Potocki, Loïc Pillard, Joachim Léger, Noémie Barras, Paulo Silva Gomes, Maud Reveilhac, Alexandre Held
Secrétaire générale : Olia Marincek (procès-verbal sauf indication et textes entre guillemets). Secrétaire administratif et comptable : Matteo Knobel.

La séance est ouverte à 17h34.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Sont élues Laure et Saja. Sont présent-e-s 18 délégué-e-s.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Lucas :

L'AEL demande que le vote sur l'appartenance de l'UNES soit repoussé, mais souhaite tout de même que le débat ait lieu.

Francisco :

Il y a deux possibilités. D'abord, l'AEL peut demander une non-entrée en matière, auquel cas le point est supprimé de l'ordre du jour.

Joachim :

Une autre possibilité est qu'une fois que le débat a commencé, Lucas peut proposer un vote pour de ne pas entrer en matière sur la proposition de l'AEML, l'AEESP et le LAB.

Thomas :

Le vote d'entrée en matière aurait lieu avant les débats ?

Joachim :

Il y a deux possibilités.

Tout d'abord, Lucas peut faire opposition à l'ordre du jour et demander une non entrée en matière sur le point en question.

Ou alors, dans le cadre du point, Lucas peut demander à l'AD de voter afin de ne pas entrer en matière sur la proposition du vote *[sur l'appartenance de la FAE à l'UNES]* lorsque le point est commencé.

Lucas :

La seconde option me paraît la bonne, nous pouvons voter sur l'adoption de l'ordre du jour.

L'ODJ est adopté en l'état à 18 voix pour (unanimité).

1.3 Adoption du PV de l'AD du 21 mars 2015

Pierre (UNES) :

J'aimerais accepter le PV, mais ne suis pas d'accord avec la manière dont mes propos ont été transcrits. Je ne suis cependant pas capable de me rappeler comment j'avais formulé les choses.

Joachim :

Veux-tu y réfléchir dans le cadre des discussions et nous redire ce que tu souhaiterais changer?

Francisco :

Si tu as une proposition de modification du PV, n'hésite pas à nous la transmettre. Autrement, je ne comprends pas vraiment l'objectif de ton intervention.

Pierre (UNES) :

Je voudrais simplement qu'il soit noté que je trouve que mes propos n'ont pas été correctement retranscrits lors de l'AD du 21 mars, même si je n'ai pas de proposition de reformulation.

Francisco :

C'est noté. Nous pouvons donc voter pour l'adoption du PV.

Vote :

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Le PV est accepté à 18 voix pour.

Arrivée d'une nouvelle personne. Recomptage, sont présent-e-s 19 délégué-e-s.

Arrivée de plusieurs nouvelles personnes. Recomptage, sont présent-e-s cette fois-ci 22 délégué-e-s.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Alexandre :

Le week-end dernier [22 au 24 avril 2016], Daria et moi sommes allés à la 166^e AD de l'UNES à Berne. Nous avons informé l'UNES que nous aurions un vote sur l'appartenance de la FAE à l'UNES aujourd'hui.

Parmi les choses qui se sont passées à cette AD, il y a eu une demande d'adhésion de la CUAE à l'UNES [*Conférence Universitaire des Associations d'EtudiantEs, association faîtière et syndicat des étudiantEs de l'Université de Genève*] qui a été acceptée. La CUAE a débloqué un budget de CHF 6'000.- pour son appartenance à l'UNES cette année.

Il y a aussi eu un changement structurel au niveau de l'exécutif de l'UNES avec le passage d'un bureau avec une direction et un comité exécutif, à une coprésidence. Les changements seront effectifs en janvier 2017.

Il y a également eu des élections pour la Direction et la commission de contrôle de l'UNES (CdC). Gabriela Lüthi a été élue en tant que romande à la Direction alors qu'elle est suisse-allemande, car il n'y avait pas d'autres candidatures. En tant que représentant-e-s de la FAE, nous avons accepté cela cette fois-ci, tout en précisant que la prochaine fois, cela ne passerait pas.

Pierre (UNES):

Pour information, les réformes structurelles ont été faites en accord avec nos sections. Le passage d'une direction à une coprésidence a permis d'engager une personne pour la traduction, ainsi qu'une responsable communication. Plusieurs changements ont eu lieu pour améliorer la communication de l'UNES avec ses sections.

Il y a aussi eu plusieurs changements statutaires. A ce sujet, avec toutes les critiques qu'il y a eu par rapport aux statuts de l'UNES dans le document envoyé aux délégué-e-s, il est étonnant

que les représentant-e-s de FAE n'aient pas proposé de modifications statutaires à l'AD de l'UNES.

Alexandre :

Je tiens à remercier le travail de la FEN [*Fédération des Etudiants Neuchâtelois, qui regroupe tous les étudiants immatriculés à l'Université de Neuchâtel*] quant aux modifications que ses représentant-e-s ont effectuées sous forme d'amendements aux modifications statutaires et des règlements proposées par l'UNES lors de la dernière AD de l'UNES, qui a eu lieu du 22 au 24 avril à Berne. Ces modifications portaient surtout sur la version française pour qu'elle soit cohérente avec la version allemande.

Francisco :

Nous sommes actuellement en train de travailler sur le rapport relatif aux différents problèmes juridiques que nous avons observé à l'UNIL, et ferons également un petit bilan de fonctionnement de la CARE à l'AD du mois de mai.

Il y a également des réflexions en cours sur l'espace associations. Pour rappel, c'est un espace destiné aux associations à côté du bureau de la FAE à l'Anthropole. Les associations peuvent y réserver des salles, mais un certain nombre d'éléments rendent l'utilisation de ce lieu compliqué. Plus globalement, il y a une réflexion sur l'espace accordé aux associations. Si vous avez envie de vous pencher là-dessus, que vous avez des revendications, que votre association a des problèmes en lien avec l'utilisation des locaux de l'UNIL, n'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.

Loïc :

Nous avons accepté une subvention pour la *Black Sheep Theatre Company*, qui souhaite monter une pièce de théâtre, pour un montant de CHF 700.-.

Le marché de l'UNIL va de moins en moins bien. Nous avons eu une discussion avec les principales personnes impliquées dans ce projet, à savoir des représentant-e-s du dicastère durabilité et campus de l'UNIL et de l'association Unipoly. Il en ressort que nous souhaitons arrêter le marché durant un semestre pour s'assurer d'avoir le temps de redynamiser la chose et lancer une nouvelle formule au printemps 2017.

L'appel à projets du FIP [Fonds d'innovation pédagogique] va recommencer le semestre prochain.

Noémie :

Le don du sang s'est déroulé du 12 au 14 avril dernier. Il y a eu environ 500 poches de sang récoltées, un nombre analogue à celui de l'an dernier. La différence principale est que la collecte s'est faite sur trois jours cette année, contre deux jours l'an dernier. Peut-être que cette fréquentation était due à une communication qui n'était pas au point. La période a peut-être aussi joué un rôle, car nous sommes en avril, après les vacances de Pâques. Pour les prochaines éditions, si vous êtes motivé-e-s à relayer notre communication, ce serait super. Nous avons cette année expérimenté un nouveau concept de sandwiches, qui a connu un gros succès, même auprès du recteur. Merci à Joachim qui a créé les recettes de sandwiches.

SG :

Kevin de Matos, qui est délégué mais n'a pas pu être présent aujourd'hui, m'a contactée pour que je vous parle de l'association *Marrow*, qui cherche à recruter des donneurs de cellules souches pour soigner des maladies du sang comme la leucémie, etc. Ils aimeraient mettre sur pied un projet de recrutement de donneurs/euses sur le campus, qui sera promu via des

vidéos dans lesquelles des représentant-e-s d'associations facultaires inciteraient les gens à venir à la journée de recrutement, qui aura probablement lieu au mois de juin. Merci donc aux associations de faculté d'y réfléchir.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Lionel:

Je représente la FAE auprès de la commission de la bibliothèque. Il faut savoir que la BCU va sortir du système RERO en début d'année académique 2016-2017. Il y aura un nouveau moteur de recherche dès la rentrée 2016. Le canton va tout faire pour garder les tarifs des prêts entre bibliothèques romandes au même niveau qu'actuellement. Sachant que le canton de Vaud prête 3 fois plus que les autres membres du réseau, il y a peu de chances que ce ne soit pas accepté.

Pour les travaux à l'Unithèque, ils commenceront en janvier 2018, la direction de la bibliothèque va tout faire pour limiter l'impact sur les étudiant-e-s. Au niveau des ressources documentaires, ces travaux auront un impact limité. Certains magasins seront cependant peut-être inaccessibles. Pour les places de travail, ce ne sera pas idéal, mais il y a actuellement une discussion avec Unibat pour avoir de nouvelles salles de travail. On ne sait cependant pas encore quelle solution pourra être trouvée.

Thomas :

Sébastien Bujard remplace Boris Colinas en tant que représentant de l'AESSP. Il y a aussi un délégué supplémentaire de l'AESSP qui est actuellement à la séance d'Unilive et viendra bientôt.

3. Subvention Ciné-Club

Loïc :

Nous avons reçu une demande de subvention du Ciné-Club UNIL-EPFL. C'est un cas assez particulier car il manquait certains documents à la demande, et que celle-ci concerne un événement d'envergure. La parole est donc à Gaspard du Ciné-Club.

Gaspard (Ciné-Club) :

Merci de me recevoir, c'est effectivement un projet assez particulier qui a interpellé le Bureau. Une grosse part de cette subvention était pour un projet particulier qui est toujours en tractation. Je suis ici pour présenter une demande différente de celle que vous avez pu lire, car nous l'avons modifiée.

Pour présenter le Ciné-Club, sachez que nous organisons des cycles de projection, nous passons quelques films régulièrement. Cela n'attire malheureusement plus vraiment les étudiant-e-s et nos finances diminuent. C'était un gros investissement pour les membres de l'association. Nous avons donc décidé d'arrêter ces projections. Nous allons nous concentrer sur de nouveaux événements : des soirées ciné-concerts, davantage d'activités de type collaboratives. Au semestre de printemps, nous organisons des projections avec la section de français et l'ORPHI. Il y aura deux événements majeurs. Tout d'abord, une soirée ciné-concert aura lieu le 3 mai à la Grange dans le cadre du festival Fécule. Cela a un certain coût, même si les musiciens ne sont pas très bien rémunérés. Ensuite, nous organisons une soirée de concours de court-métrages nommée *Haut et Court*, toujours dans le cadre du Fécule.

Enfin, la dernière chose que nous souhaitons faire ce semestre, ce qui expliquait cette demande de subvention élevée, c'était un projet de projection open-air sur le campus. Nous

avons tenté d'organiser de telles projections en 2014 et 2015, mais cela a dû se faire à l'intérieur pour cause de météo.

Nous sommes plus nombreux/ses dans l'association cette année, nous voudrions donc faire 4 soirées sur une semaine. C'est ce qui fait que nous avons recontacté Unibat à la fin du mois de février 2016 pour l'organisation. La Direction de l'UNIL n'a cependant pu nous recevoir que le 15 avril dernier. Le projet est repoussé pour le moment car on nous a dit qu'il n'était pas assez original pour être soutenu par le Rectorat. Nous sommes donc en train de plancher sur quelque chose de plus exigeant sur le plan culturel, afin de satisfaire le Rectorat. Cela aboutira vraisemblablement à une manifestation sur 2 jours en septembre 2016. Idéalement, nous souhaitons pouvoir organiser plusieurs événements de projection sur le campus. Notre demande a donc été corrigée car l'open-air a été repoussé en septembre. Cela aurait été bizarre de le laisser dans la demande, car le coût est conditionnel. Nos finances sont incertaines, j'ai remis uniquement ce qui a trait au Fécule et aux autres événements du semestre.

Cela fait que nous avons un déficit actuel de CHF 1'240.-, et c'est le montant que je demande devant vous à la FAE. C'est un déficit qui est sûr et certain car ces événements sont confirmés et /ou ont déjà eu lieu. A noter que nous sommes en discussion avec le Rectorat pour obtenir des subventions.

Francisco :

Nous venons d'assister à une présentation assez complète.

On se retrouve ici dans une situation inédite, car normalement le bureau donne un préavis, qui sauf opposition est accepté.

Ici, le préavis a été donné sur une situation donnée, situation qui a évolué. C'est la raison pour laquelle le Bureau a souhaité vous présenter la chose aujourd'hui.

Le montant est nouveau et fera donc l'objet d'un vote.

Loïc :

Si vous avez des questions à poser à Gaspard, c'est le moment.

Noémie :

Il ne semble pas y avoir de questions, nous pouvons donc passer au vote.

Vote :

Pour une subvention de CHF 1'240 pour le Ciné-Club :

Pour : 23

Abstentions : 1

Contre : 0

Une subvention de CHF 1'240.- est accordée au Ciné-Club.

Gaspard (Ciné-Club):

Merci beaucoup. A l'avenir, nous souhaitons acheter un écran géant gonflable de projection open-air, qui nous amènera peut-être à faire une nouvelle demande de subvention à la FAE. Si nous achetons cet écran, celui-ci pourrait être loué à prix préférentiel pour les autres associations. Nous reviendrons donc vers vous pour une autre demande si nous ne trouvons pas d'autres financements.

4. Modification du règlement des subventions

Loïc :

Il y a plein de fois où j'ai envie de parler aujourd'hui.

Je vais vous expliquer le concept. En l'état actuel, le préavis du Bureau vous est envoyé 2 semaines avant l'AD. Les AD ayant lieu le lundi, cela signifie que le préavis doit être voté le mercredi précédent le lundi correspondant à 2 semaines avant l'AD. Les personnes en charge des subventions doivent donc recevoir les associations une semaine encore auparavant. Le délai pour les demandes est donc 1 mois avant l'AD, ce qui est très long.

Le Bureau propose que le délai d'envoi du préavis soit désormais de 10 jours avant l'AD. L'association demanderesse et les délégué-e-s auront toujours 7 jours pour contester, jusqu'à 3 jours avant l'AD. Au niveau du Bureau, cela nous permettrait de voter le préavis 1 semaine plus tard.

Elias :

Dans le all-in, nous ne saurons donc pas s'il y aura un point subvention.

SG :

Une option serait de mettre systématiquement un point subventions s'il y a des demandes.

Loïc :

A noter que cela ne change rien aux envois, le préavis sera toujours envoyé avant le all-in. Voici la version actuelle du règlement :

Article 3. PROCÉDURE GÉNÉRALE

² Contestation

1. Le/la secrétaire général informe rapidement l'Association du préavis du Bureau. Le dossier de l'association et le préavis du Bureau sont envoyés aux délégué-e-s 14 jours avant l'AD suivant la décision.
2. Un-e membre de l'AD et/ou un-e représentant-e de l'association peut décider de contester le préavis du Bureau jusqu'à 7 jours avant l'AD.

Le Bureau propose la modification suivante :

Article 3. PROCÉDURE GÉNÉRALE

² Contestation

3. Le/la secrétaire général informe rapidement l'Association du préavis du Bureau. Le dossier de l'association et le préavis du Bureau sont envoyés aux délégué-e-s **10** jours avant l'AD suivant la décision.
4. Un-e membre de l'AD et/ou un-e représentant-e de l'association peut décider de contester le préavis du Bureau jusqu'à **3** jours avant l'AD.

Vote :

Pour cette modification du règlement des subventions :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

La modification du règlement des subventions est acceptée.

Pause de 18h15 à 18h30.

La séance reprend à 18h30.

Sont présent-e-s 25 délégué-e-s.

5. Appartenance de la FAE à l'UNES

Francisco :

Comme vous l'avez pressenti, on arrive au moment phare de cette AD.

Nous vous proposons de présenter un rapide contexte, et ensuite passer la parole aux associations demanderesses, à savoir l'AEML, l'AESSP et le LAB.

Il y a déjà eu un GT qui a évoqué les relations FAE-UNES l'an dernier. Ce GT a constaté une série de problème avec l'UNES ainsi qu'une série de volontés et promesses de réformes. Au final, le GT a conclu à une suspension des réflexions le temps d'évaluer les changements annoncés et leurs délais de mise en œuvre.

Le deuxième épisode clé, c'est notre dernière AD [*cf. PV de l'AD du 21 mars 2016*] qui a clairement voté contre le maintien du recours de l'UNES envers sa section de l'AGEF [*Association Générale des Etudiant-e-s de l'Université de Fribourg*].

Le 30 mars 2016, nous avons donc défendu cette position au comité législatif de l'UNES, où le maintien du recours a été accepté avec toutes les voix, moins celle de la FAE. Ce vote signifie que les autres sections représentées approuvent la démarche de l'exécutif de l'UNES qui avait initié le recours sans consultation préalable des sections.

Enfin, nous avons reçu une demande formelle le 15 avril 2016 de l'AESSP, l'AEML et le LAB. Le recours de l'UNES contre l'AGEF a clairement rouvert les discussions sur l'appartenance de la FAE à l'UNES. Donc avec cette demande et suite au vote du comité législatif, nous en sommes à prendre une décision.

Timothée :

Du côté de l'AEML, nous n'avons pas beaucoup plus de choses à rajouter. Plusieurs questions ont été posées que nous n'étions pas les seuls à nous poser. Ces interrogations nous ont fait interroger le Bureau pour qu'il donne un préavis clair.

Francisco :

Le papier que nous avons rédigé fait environ 20 pages [*cf. en annexe*]. Nous avons conscience que c'est un petit peu long et nous allons en présenter une petite synthèse. Si vous n'avez pas tout lu ou tout compris, n'hésitez pas à nous poser vos questions.

Joachim :

Il y a une liste de parole, merci de la respecter.

Stephan (UNES):

Il s'agit d'une question de compréhension.

Joachim :

Nous vous proposons d'abord une phase de présentation par le Bureau, puis par les représentant-e-s de l'UNES, ensuite viendra la phase de débat.

Francisco :

[cf. slides de la présentation PowerPoint associée, en annexe]

Un premier élément du rapport est la tendance *top-down* de l'UNES que l'on a déjà évoquée à la dernière AD *[cf. PV de l'AD du 21 mars 2016]*. C'est un peu synonyme d'un certain autoritarisme, c'est quand les décisions se prennent plutôt du haut vers le bas, alors que nous, on s'efforce de faire plutôt l'inverse, que les décisions remontent du bas vers haut. Les décisions remontent par les associations de faculté jusqu'ici à la FAE et on s'efforce d'appliquer et coordonner, bien plus qu'on ne cherche à pulser ou diriger ce qui se fait à l'échelle des facultés. A l'UNES, c'est différent, l'exemple type est le recours contre l'AGEF qu'on a déjà traité lors de l'AD précédente *[cf. PV de l'AD du 21 mars 2016]*.

Dans le rapport, on a aussi un élément de formalisme excessif. Quand vous *[membres et sections de la FAE]* venez nous voir, on va chercher à vous accompagner et vous faciliter le processus. Lorsque nous faisons une demande à l'UNES, la RIE III par exemple, c'est toujours laborieux et il faut s'y prendre à plusieurs reprises pour comprendre et coller aux exigences de l'UNES, sans qu'il y ait l'accompagnement que l'on pourrait attendre d'un bureau au service des sections membres. C'est toujours à nous, la section, de fournir les efforts.

On remarque que la logique *top-down* se retrouve aussi dans l'argument récurrent de la nécessité de représentation nationale, qui justifierait de rester à l'UNES quels que soient les problèmes et désaccords.

Un autre élément clé du dossier est la disproportion entre les ambitions et les moyens. Nous *[les étudiant-e-s]* sommes bénévoles et il faut comprendre que cela implique des limites à l'engagement qui doivent être comprises et prise en compte. Par exemple, l'initiative sur les bourses d'études fut extrêmement fatigante, aussi en raison d'ambitions excessives, pour un résultat décevant. On a ensuite un déséquilibre entre les ressources engagées par la FAE en temps, en argent et en énergie qui sont très importantes, par rapport à une utilité peu évidente.

La question du poids représentatif est aussi une problématique car l'UNES cherche à fédérer toujours plus d'écoles et ses statuts permettent une grande largesse, HEU, HES et potentiellement d'autres institutions de formations. Plus il y aura de membres dans l'UNES et plus le poids relatif des HEU et celui de la FAE seront réduits. Plus de sections implique aussi plus d'avis et d'intérêts parfois différents, avec à terme plus de divergences possibles. Déjà maintenant, à l'intérieur de ce cadre général qu'est l'UNES, la FAE se retrouve régulièrement minoritaire dans ses prises de position, comme par exemple lors du recours contre l'AGEF. La question qui émerge est de savoir comment faire si on est trop souvent minorisé. Quel est l'intérêt de rester à l'UNES si on sait que notre avis sera toujours broyé dans la masse ?

Il y a aussi un élément relatif à la transparence, notamment financière, l'utilité de l'argent que nous versons à l'UNES est assez obscure. Il y a beaucoup de dépenses pour le fonctionnement administratif. Il y a aussi beaucoup de fonds dans certains projets et des réserves qui nous semblent excessives étant donnée les projets en cours. Nous aurions souhaité qu'il y ait des réflexions en faveur des sections plutôt qu'une accumulation vers le haut.

A la CoFi *[Commission des finances de l'UNES]*, la question des traductions est assez sensible.

On a de manière générale des règlements assez difficile à comprendre, même pour des initié-e-s. L'effort de transparence est faible et les comptes de l'UNES ne sont pas rendus publics sur leur site. Lorsque nous les avons interrogé-e-s à ce propos, nous avons reçu comme réponse que cela poserait problème par rapport aux lobbys à Berne.

Les statuts de l'UNES incluent un devoir d'information [art. 14 des statuts de l'UNES], or cela commence par le fait que tout le monde puisse se comprendre et donc que des traductions adéquates soient mises à disposition. Dans la pratique, on perd beaucoup de temps à juste comprendre ce qui se passe avant de prendre du temps pour agir sur ce qui se passe. Les traductions ne sont pas systématiques et lorsque qu'elles sont faites, leur qualité est souvent bancale et source de malentendus.

Il y a aussi la question de la neutralité partisane de l'UNES, qui n'est pas très claire dans la pratique alors qu'elle est clairement présente dans ses statuts [art.2 al.3 des statuts de l'UNES]. Il est clair que la FAE a aussi pris parti dans le passé, puisqu'à une époque la FAE était aussi plus politisée avec un fonctionnement partisan, mais elle a changée et revendique aujourd'hui son aspect apartisan.

L'art. 2 al. 6 des statuts de l'UNES mentionne aussi le respect de l'indépendance de ses sections. Nous trouvons dès lors très étrange et dérangeant qu'elle fasse recours contre l'une de ses sections qui a manifesté la volonté de la quitter, ce que nous avons déjà évoqué [cf. PV de l'AD du 21 mars 2016]. Le rapport est plus complet que cette synthèse, mais l'essentiel c'est que vous en débattiez maintenant et que vous posiez vos questions.

Alexandre :

Je pense qu'à ce stade, il est utile de répéter qu'il s'agit d'éviter les attaques personnelles et autres bassesses. Merci de respecter vos interlocuteurs.

Francisco :

Le préavis du Bureau est formel et unanime. En l'état actuel, l'appartenance à l'UNES ne se justifie pas.

Pierre (UNES) :

J'ai une question sur la slide avec les repères chronologiques : il est marqué que le groupe de travail (GT) de la FAE constate les réformes. Peut-on avoir le rapport de ce GT?

Il avait été décidé que la FAE devait fournir un rapport, où est-il ?

Francisco :

Pierre, je peine à comprendre ta question. Le GT a réuni plusieurs personnes, dont toi, Pierre. Nous avons demandé que chaque membre fasse un rapport et seul deux papiers nous sont revenus, nous n'avons d'ailleurs jamais reçu le tien. Il a été décidé que la FAE ferait un rapport sur les relations entre l'UNES et la FAE, rapport qui vous a été fourni dans le dernier all-in.

Stephan (UNES):

Certains d'entre vous ont reçu un papier que nous avons écrit en réaction au papier rédigé par le Bureau de la FAE. Il nous semblait important de vous fournir quelque chose, mais malheureusement nous avons eu peu de temps pour le rédiger, peut-être que c'était volontaire de la part du Bureau de la FAE.

Je ne peux pas voter à cette assemblée, mais j'aimerais que quelqu'un demande que le rapport fourni par le Bureau de la FAE soit corrigé, car il contient des affirmations erronées, et que le débat soit ajourné jusqu'au moment où ces modifications seront faites.

Joachim :

Ta demande coïncide en quelque sorte avec la demande de Lucas.

Lucas :

Au niveau de l'AEL, nous avons bien reçu les documents de préparation à la séance [*le all-in*] mais n'avons pas eu le temps de faire le processus de décision interne pour se positionner en tant qu'association.

A noter que nous avons reçu les documents seulement 6 jours avant l'AD, alors que nous aurions dû les recevoir au moins 7 jours avant. Nous aimerions que le débat ait lieu, mais pas le vote.

Le débat est important, mais nous aimerions d'abord pouvoir redescendre au niveau de notre association pour nous positionner à l'interne et ensuite se prononcer.

Joachim :

Cela semble donc être une demande d'entrée en matière pour ne pas voter sur la sortie de l'UNES durant cette AD. Nous devons donc voter ceci.

Pierre (UNES) :

Je serai très honoré de venir présenter l'UNES et nos relations aux sections de la FAE.

Joachim :

Thomas a la parole, il faut respecter la liste de parole.

Thomas :

Je ne suis pas certain de comprendre la demande de l'AEL.

Joachim:

Lucas a demandé un décalage du vote, je vous propose que chaque personne dispose d'une minute pour s'exprimer.

Thomas:

Premièrement, toutes les autres associations ont eu le temps de consulter leurs comités à l'interne, il est donc étonnant que l'AEL n'ait pas pu le faire.

Deuxièmement, si on repousse le vote, est-ce qu'on aura le temps de traiter la question à la dernière AD au mois de mai, qui a lieu en pleine période de préparation aux examens ?

Joachim:

Il y aura des points assez importants à l'AD du moi de mai, parmi lesquels un rapport juridique, sur les questions relatives au droit au sein de l'UNIL. Il y aura aussi des élections, ainsi qu'un premier retour sur la CARE.

Francisco :

Il est vrai que la dernière AD de l'année a souvent lieu durant une période très chargée, pour tout le monde.

Jonathan :

Le vote en tant que tel prend 5 minutes, mais il faut du temps pour mener le débat. Il est important que vous soyez informés sur l'objet du vote, cela paraît nécessaire. Cette

problématique du temps à disposition pour se prononcer sur cette question me paraît antidémocratique.

Joachim :

Je te rejoins sur ce point, il est clair qu'il y a toujours une problématique de préparation à l'AD, c'est la même chose à chaque fois.

Jonathan :

Il y a tout de même des sujets plus importants que d'autres, celui-ci en fait partie.

Joachim :

Ce point est traité de la même façon que les autres sujets. Après, chacun a des sujets qu'il/elle juge plus importants que d'autres. Pour moi, les questions juridiques sont capitales, et pourtant vous bénéficierez du même temps de préparation que pour cette séance.

Francisco :

Dans la proposition de Lucas, l'idée n'est pas de clore totalement le débat, mais de décaler le résultat du débat, à savoir repousser la décision de l'appartenance à une prochaine fois.

Question à Lucas : est-ce que faire ce vote avant qu'on ait eu ce débat irait plus dans le sens que ce que tu voulais ?

Lucas :

Nous avons décidé avec les délégué-e-s de l'AEL que nous voulions avoir ce débat. Effectivement, sans demande dans les autres AD, nous procédons au vote si personne ne demande d'ajournement, ce qui est cohérent d'un point de vue démocratique. Dans le cas présent, nous ne sommes pas les seuls à vouloir repousser le vote. L'argument du fait que la prochaine AD sera chargée et en pleine période d'examens ne nous semble pas valable.

Il ne faut pas confondre la présence des délégué-e-s et le débat lui-même.

Nous estimons qu'il faut déplacer le vote mais avoir le débat aujourd'hui.

Francisco :

Nous allons poursuivre la liste de parole, qui a trait à la demande de repousser le vote.

Arnaud :

D'abord, pourquoi n'avez-vous pas eu le temps de vous consulter à l'interne à l'AEL ? Ensuite s'il n'y a pas eu de vote de votre comité, l'abstention de vos représentant-e-s est toujours une solution envisageable.

Cette question de l'appartenance à l'UNES est une question de longue date, je ne vois donc pas en quoi ce vote serait précipité.

Enfin, d'un point de vue pratique, le fait de procéder au vote après le débat permet d'avoir tous les arguments en tête. La question qu'il faut aussi se poser, c'est que si on reporte le vote, ce serait un report à quand ?

Pierre-Yves :

J'avoue que pour avoir été présent à l'AD une année entière, c'est la première fois qu'il y a une demande pour un report d'un vote, je suis assez surpris. Normalement, même pour un sujet assez important, on arrive toujours à s'arranger pour se prononcer.

Pour l'AEML, c'est assez problématique de repousser la question à l'AD du mois de mai, car nos représentant-e-s seront dans une période chargée, puisqu'il y a les examens.

Stephan (UNES):

L'appartenance de la FAE à l'UNES est une réalité depuis une cinquantaine d'années. Ce n'est pas une décision à prendre à la légère, et ce n'est pas une Assemblée des délégué-e-s qui doit la prendre, même si elle représente 14'000 étudiant-e-s, qui peut prendre une semaine et se dire qu'elle veut sortir. Cela doit prendre plus de temps. Pierre-Yves, si ton collègue et toi vous avez l'impression qu'à la prochaine AD de la FAE en mai l'AEML ne peut être présente, vous pouvez aussi demander à reporter encore le vote, pourquoi pas à l'année prochaine. Il ne faut pas oublier que cela prend du temps pour prendre une telle décision.

Timothy :

Certes, on peut argumenter sur le fait que le temps à disposition pour prendre connaissance des différents éléments, mais l'AD est comme cela dans son fonctionnement et cela n'a jamais posé problème avant, même lorsque les sujets étaient complexes. Je pense qu'on a eu le temps de se préparer, à l'AESC, nous l'avons en tout cas pris. Mais peut-être y a-t-il une question de délai pour quitter l'UNES ?

Joachim :

Encore une fois, oui. Il n'y a pas de règle précise sur la sortie d'une section dans les statuts de l'UNES, ce sont donc les art. 60 ss CC qui s'appliquent. Ceux-ci prévoient qu'il y a un délai de 6 mois après un préavis avant que la sortie soit effective. La différence de temps fait que suivant quand cela s'est fait, si on le fait lors d'une prochaine AD, notamment en septembre, le paiement pour une partie de l'année suivante devrait être exigé. Il y a également le fait que le Bureau comme l'AD seront en partie renouvelés suivant à quand ce vote serait repoussé.

Alizée :

On ne considère pas seulement qu'on a pas eu le temps, on considère aussi qu'on n'a pas eu assez d'éléments pour prendre notre décision clairement. Nous avons notamment reçu un document de l'UNES aujourd'hui même [*document distribué par l'UNES au début du point*]. C'est pour cette raison que le comité de l'AEL n'a pas pu prendre de décision. Dès lors, les 4 personnes qui sont délégué-e-s ne peuvent pas prendre position pour l'association.

Joëlle :

Nous en avons discuté avec le comité de l'AEL, et si le report du vote n'était pas accepté, nous invitons les gens qui sont d'accord avec nous à se joindre à nous et à quitter la séance.

Gabriela (UNES):

Pour clarifier, concernant le délai, celui-ci est effectivement de 6 mois. Donc si on prend pour base la fin de l'année, cela ne change rien si la FAE attend la fin du mois de juin pour une éventuelle sortie, donc vous avez encore largement le temps d'en discuter.

Concernant les débats, nous trouvons qu'il est aussi important d'avoir tous les avis. Nous considérons que c'est à l'UNES et à ses sections de pouvoir clarifier certains points. Le document rédigé par le Bureau de la FAE ayant été envoyé 6 jours avant la séance, l'UNES a aussi eu 6 jours pour répondre et apporter des clarifications.

Joachim :

C'est pour cette raison que nous vous sommes reconnaissants d'être venus pour nous fournir ces explications.

Stephan (UNES):

Merci au Bureau de nous avoir invité et d'avoir refusé l'accès à la séance à des membres de la FEN.

Alexandre :

J'aimerais répondre à Stephan. J'ai beaucoup discuté avec l'un des représentant-e-s de la FEN. Ce qui est ressort, c'est uniquement une recommandation que nous avons faite à la FEN et aucunement une interdiction de venir. Nous estimons qu'étant donné que vous [représentant-e-s de l'UNES] êtes là, cela suffisait et qu'il n'y avait pas besoin d'avoir toutes les sections de l'UNES. Vous êtes là pour représenter l'UNES.

Joachim :

Si on suit cette logique, on aurait pu inviter la FEN qui est toujours membre de l'UNES, mais on aurait aussi pu inviter l'AGEPoly qui ne l'est plus et qui est tout proche.

Francisco :

On est partis du principe que d'avoir une interférence dans nos débats d'une section autre que la nôtre est une forme d'ingérence. Du reste, pour les représentant-e-s de l'UNES, vous êtes là, mais il faut réaliser que vous êtes partie prenante et un petit peu en conflit d'intérêt par rapport à une éventuelle sortie de la FAE.

Daria :

La représentation de la FAE aux AD de l'UNES est problématique. Il y a toujours peu de personnes qui sont motivées. Pour les autres associations comme la FEN, etc., tous leurs sièges étaient remplis. Dès lors, la FAE se trouvait totalement minorisée.

Alexandre :

Je rappelle que nous essayons de suivre les règlements afin d'avoir une AD qui se passe bien, donc il faut respecter la liste de parole.

Thomas:

L'argument avancé est que l'on ne doit pas prendre une décision à la légère. Cela fait 2 ans que je suis délégué, et j'ai l'impression qu'à une séance du comité de l'AESSP qui suit une AD sur deux de la FAE, je fais un retour sur la situation avec l'UNES à mes collègues. Donc en principe, si les membres des autres associations font comme moi, les comités des différentes associations devraient parfaitement connaître la situation avec l'UNES.

Francisco:

Si cela vous convient, je propose que nous votions sur le décalage du vote concernant l'appartenance de la FAE à l'UNES à l'AD suivante, soit à celle du 23 mai 2016.

Pour le décalage du vote sur l'appartenance de la FAE à l'UNES à l'AD du 23 mai 2016 :

Pour : 11

Contre : 15

Abstentions : 0

Joachim :

Il n'y a donc pas de décalage du vote.

La reprise des débats peut avoir lieu.

Francisco :

Les débats vont donc se poursuivre et déboucher sur le vote sur la demande de l'AEML, AESSP et LAB: « Que la FAE quitte l'UNES le plus rapidement possible tout en respectant les procédures internes de l'UNES ».

Daria :

J'aimerais demander au Bureau s'il y a d'autres exemples de formalisme excessif outre le cas de la RIE III.

Aux représentant-e-s de l'UNES, j'aimerais avoir votre réponse par rapport à la transparence des financements.

Enfin, est-ce que tout le monde est d'accord sur le fait de prendre la décision en ayant uniquement le rapport du Bureau, ou avons-nous un moment pour prendre connaissance du document fourni par l'UNES ?

Stephan :

Est-il possible répéter la question ?

Alexandre :

La question était par rapport à la transparence des financements.

Francisco :

Pour répondre à Daria sur la question du formalisme excessif, oui, un autre exemple présent dans notre rapport est celui d'une motion par rapport à l'allocation des fonds aux traductions, qui avait été refusée par la CDC, car jugée anti-statutaire.

Gabriela (UNES) :

A la CoFi [*Commission des finances de l'UNES*], les documents sont fournis aux membres, et il y a la clôture des comptes qui est validée aux AD de printemps et la présentation du budget aux AD d'automne de l'UNES. Il y a des documents à la CoFi qui expliquent tout, et il y a toujours la possibilité de poser des questions, tant à la CoFi qu'à l'AD de l'UNES.

Noémie :

J'aimerais relever une chose : à la CoFi, on ne reçoit pas toujours les documents avant la séance. A la dernière CoFi, il y a eu une présentation des comptes de l'année 2015, j'avais demandé à recevoir les documents au préalable. Puisqu'il s'agit d'une séance en allemand, j'aime bien avoir les chiffres avant afin de préparer mes questions. On m'avait dit que cela n'était pas possible pour éviter que j'interprète mal les comptes. Normalement, les chiffres disent la vérité, donc impossible d'« interpréter » bien ou mal. De plus, il est important que les membres de la CoFi puissent préparer leurs questions à l'avance, ce qui est difficile lorsqu'on n'a pas reçu les documents au préalable.

Francisco :

Pour le rapport rédigé par l'UNES, nous ne l'avons pas reçu avant et n'en avons pas connaissance, c'est dommage car nous avons reçu plusieurs visites de Pierre à notre bureau cet après-midi. Nous pouvons vous proposer un moment de pause pour le lire. Peut-être pouvons-nous avoir une estimation de la longueur du document?

Stephan (UNES):

Le rapport réalisé par l'UNES fait une dizaine de pages et a été fini il y a tout juste une heure.

Timothy :

Peut-on en prendre rapidement connaissance ?

Loïc :

On pourrait l'imprimer à plusieurs exemplaires et le distribuer.

Alexandre :

Ce qu'on pourrait faire, c'est de demander aux représentant-e-s de l'UNES d'expliquer les points devant vous.

Francisco :

Nous vous proposons donc d'imprimer plusieurs exemplaires du rapport pour que les gens les aient sous les yeux, et laissons aux représentant-e-s de l'UNES le soin de le présenter et de l'expliquer.

Jonathan :

J'aimerais poser une question sur les pratiques putschistes de certaines associations de la FAE par rapport à l'AD aujourd'hui. Par rapport à la question de la représentation, je me demande : est-ce que les étudiant-e-s de l'UNIL sont au courant que la FAE va voter ce soir sur la représentation nationale ? Avez-vous fait votre travail d'informer les étudiant-e-s ?

Plusieurs points m'ont sauté aux yeux à la lecture du rapport fourni par le Bureau. Tout d'abord, sur la question de la logique *top-down* dont le Bureau accuse l'UNES de faire preuve, il semble y avoir une certaine frustration au niveau du ressenti. Par rapport à la logique *bottom-up* prônée par le Bureau, celle-ci implique une certaine participation. J'aimerais savoir à combien de séances des commissions thématiques les représentant-e-s de la FAE ont été, à combien d'AD de l'UNES, à combien de séances de la CoFi, et ainsi de suite.

Quant à la situation par rapport à l'AGEF, j'ai l'impression que le vote de l'AD de la FAE du 21 mars dernier par rapport au recours de l'UNES contre l'AGEF est la manifestation d'une frustration de la FAE de ne pas avoir été écoutée au sein du comité législatif de l'UNES.

Par rapport aux HES qui ont intégré l'UNES, j'ai de la peine à comprendre la position du Bureau de la FAE, la volonté de ne pas avoir de représentation nationale revêt peut-être un sens caché.

Il faut aussi faire la distinction entre neutralité partisane et neutralité politique. L'UNES est neutre d'un point de vue partisan mais a une activité en lien avec les lobbys. La FAE aussi défend les étudiant-e-s par rapport aux autorités politiques, elle le dit d'ailleurs sur son site internet, elle a donc déjà aussi une activité qui s'apparente à celle d'un lobby.

Francisco :

Il y avait un certain nombre de questions, à qui s'adressent-elles ?

Jonathan :

Pour la plupart des questions, il s'agit plutôt d'interpellations visant le Bureau. Par contre, par rapport à la CoFi, c'est une vraie question.

Noémie :

J'ai été à 2 séances de la CoFi sur 4 depuis mon arrivée au Bureau, parce qu'avant cela nous n'avions pas encore défini de responsable.

SG :

Il faut également savoir que notre Secrétaire administratif et comptable, Matteo Knobel, est le représentant par défaut de la FAE à la CoFi de l'UNES. Cependant, la difficulté principale reste la disponibilité.

Saja :

Je ne comprends vraiment pas l'intérêt de rester à l'UNES sachant que notre avis sera écrasé. Quelle est la position du bureau de l'UNES sur cette question ?

Stephan (UNES) :

L'avis de la FAE est très important, au contraire. Malheureusement il y a eu un certain nombre de manquements récemment, la FAE n'était pas très présente ces derniers temps et il est difficile de prendre l'avis des absent-e-s en compte. A une époque, la FAE était l'une des sections qui dirigeait quasiment l'UNES, il suffisait que la FAE veuille faire quelque chose à l'UNES pour que la chose soit réalisée. Bien sûr, c'est une image, mais elle est basée sur une réalité. Nous estimons qu'il y a un devoir de la part de la FAE de participer. C'est très important de participer, et je comprends que cela a été frustrant pour les deux représentant-e-s de la FAE à la dernière AD de l'UNES, mais c'est utopiste de penser que quelques petites discussions puissent suffire pour faire adopter son point de vue à autrui. Si la FAE avait systématiquement rempli tous les sièges dont elle disposait aux AD, et que ses membres étaient venus à toutes les séances susmentionnées, les choses auraient peut-être été différentes.

Saja :

Le problème ne vient pas d'un seul coup de l'AD ou de moi en tant que déléguée. Cela n'est pas sorti de nulle part. Stephan, tu dis que l'avis de la FAE est pris en compte au sein de l'UNES, et pourtant tu es venu ici sur un mode quasiment guerrier, tu es très agressif.

Stephan (UNES):

Je suis extrêmement attristé qu'on puisse penser que je suis dans une posture agressive. Je tiens à m'excuser si des gens se sont sentis agressés. Je suis aussi là en tant qu'étudiant. Il faut savoir que je quitte mon poste à l'UNES dans 5 jours, donc je ne serai pas confronté aux conséquences du vote de ce soir. A titre personnel, j'ai été extrêmement triste de voir le rapport. J'ai travaillé dur pendant longtemps pour que les intérêts de la FAE soient représentés à l'UNES. J'espérais sincèrement que la situation s'améliore, car cela s'est effectivement détérioré.

Il n'y a pas si longtemps, une ancienne co-présidente de la FAE était extrêmement investie dans la relation de la FAE avec l'UNES. Cela s'est malheureusement détérioré plus récemment. Nous sommes venus régulièrement ici pour apporter des explications, des solutions aux problèmes, et les membres de la FAE sont venus uniquement 5 fois à nos événements. J'ai cependant beaucoup de respect pour les gens qui sont ici ce soir pour représenter les 14'000 étudiant-e-s, en particulier ceux qui ont aussi fait l'effort de venir aux séances organisées par l'UNES.

Thomas :

Concernant les HES, une position avait été votée quasiment à l'unanimité par l'AD l'an dernier, qui était que nous étions opposé-e-s l'introduction de diplômes de 3^e cycle dans les HES, et

plus généralement à tout ce qui pouvait favoriser les HES au détriment des universités. Je remercie le Bureau de la FAE d'avoir défendu cette position au maximum.

A l'AD de l'UNES à laquelle j'ai assisté en tant que représentant de la FAE [164^e AD de l'UNES, 2-3 mai 2015], nous avons clairement été minorisé-e-s. Nous avons été quasiment les seuls à voter pour défendre les étudiant-e-s des universités. Les HES détiennent de plus en plus de votes, nous nous sommes sentis minoritaires. Avec notre départ, cela risque de faire encore davantage pencher la balance.

Le site de l'UNES contient peu d'informations de manière générale, mais l'une des rares informations est la mention d'un projet favorisant la participation démocratique des étudiant-e-s dans les HES. C'est un projet qui a pour but de créer des associations dans les HES. Ce projet coûte CHF 40'000.- par année, tout cela pour un projet qui va directement à l'encontre des intérêts des universités, et pour un montant qui représente en gros les 4/5 de la cotisation de la FAE. L'équivalent de la quasi-totalité de la cotisation de la FAE va donc à un projet qui permettra de créer des associations dans les HES, qui pourront ensuite rejoindre l'UNES et contribuer à minoriser encore la voix des universités, notamment celle de la FAE. Il n'est pas normal qu'une partie de l'argent de l'UNES soit utilisé pour financer les projets qui ne bénéficient qu'aux HES et vont à l'encontre des intérêts des universités.

Joachim :

A cette AD là, au printemps 2015, nous étions 6 représentant-e-s de la FAE, soit l'ensemble du nombre de sièges possibles à l'AD de l'UNES. Cela n'a néanmoins servi à rien par rapport à la défense de nos positions. Nous ne voulions pas que le financement des HES se fasse au détriment des universités.

Pierre-Yves :

Il est étonnant que l'UNES reproche une faible participation à la FAE. Vous dites qu'à une époque il y avait plus d'implication, mais lorsque vous avez constaté ce manque de participation, pourquoi ne vous êtes vous pas dit qu'il y avait peut-être un problème ? Vous avez vu que nous participions peu désormais, pour plusieurs raisons. Mais dès lors, concrètement, à part donner de l'argent à l'UNES, notre qualité de membre ne sert plus à grand-chose.

La question de la représentation a été soulevée par Jonathan. Nous [représentant-e-s des associations de faculté] sommes élu-e-s ici. Peut-être qu'il faudrait commencer à réfléchir à la représentativité effective de l'UNES elle-même avant d'attaquer la nôtre.

Francisco :

Si cela vous convient, nous vous proposons de terminer la liste de parole ici et ensuite tenter de clore le débat.

Pierre (UNES):

Je me suis souvent battu, j'ai souvent essayé de défendre le fait qu'il était important qu'il y ait une représentation nationale, pour que les étudiant-e-s suisses soient ensemble pour défendre leurs droits. J'entends ici que les HES sont les ennemis des universités, qu'ils n'ont pas les mêmes intérêts que les étudiant-e-s des universités, qu'ils sont en concurrence. Il y a plein de choses fausses qui ont été dites, notamment par rapport à la minorisation de la FAE. Combien de décisions ont été prises par une AD de l'UNES où la FAE n'était pas d'accord ? Il y en a eu, bien entendu, mais c'est marginal. Par ailleurs, il est normal d'avoir des désaccords, il faut bien qu'il y ait des débats afin de déterminer quelle est la meilleure position dans l'intérêt de tou-te-s les étudiant-e-s.

Francisco :

Je pense qu'il est intéressant de revenir sur la question sur la représentativité. J'ai l'impression que la bonne représentativité de cette assemblée est remise en question seulement lorsque les sujets fâchent. Si effectivement le système est imparfait, cela tout le monde le reconnaîtra, si critique il doit y avoir, elle doit se faire sur le fond et sur le long terme, peut-être en parallèle de la critique de l'UNES, puisque tout comme l'UNES, nous nous efforçons de fonctionner selon un système représentatif.

Contrairement à un système *top-down*, nous estimons que la participation des membres des sections à leur faïtière n'est absolument pas un dû. Elle doit être consentie et profitable, des deux coté. Nous cherchons à ce que la participation vous fasse envie et tentons de faire en sorte que cela vous apporte quelque chose et que cela permette de construire quelque chose. Le problème avec les approches *top-down* comme celle de l'UNES est précisément que cette participation est considérée comme un dû. Vous vous demandez pourquoi nous ne participons pas plus à vos séances ? Il se trouve que nous avons des vies, des études, des familles, etc., c'est une donnée de base et il faut l'accepter et composer avec. Cette participation ne doit pas être à ce point nécessaire mais elle devrait être une initiative qui vient de chacun-e, et tributaire du temps que nous pouvons y accorder.

Par rapport au recours de l'UNES contre l'AGEF, il est vraiment problématique, tant fondamentalement au niveau de nos valeurs, que par rapport aux statuts de l'UNES.

Le fait d'interjeter recours nous semble être contraire aux statuts de l'UNES, parce que l'UNES est censée respecter l'indépendance de ses sections, comme le stipule l'art. 2 al. 6 desdits statuts, qui affirme que : « L'UNES respecte l'indépendance de ses membres et les soutient lors d'actions communes et lors d'activités particulières. ».

Il y a également le fait que rien n'attribue la compétence de se prononcer sur le maintien ou non de ce recours au comité législatif. Normalement, si l'on se base sur les statuts de l'UNES, cela aurait du être décidé lors d'une AD. C'est aussi très significatif par rapport au fonctionnement *top-down*.

Le poids croissant HES, qui fut évoqué tout à l'heure, n'est qu'un problème parmi d'autres et pas le point central, contrairement au respect des sections.

Par rapport à la neutralité partisane, le fait d'avoir des liens avec les lobbys est problématique.

Lors de la campagne sur l'initiative sur les bourses d'études, l'UNES a poussé pour que ses sections s'allient à des partis, alors que cela va à l'encontre de ses propres statuts qui stipulent une neutralité de l'UNES et une même exigence pour ses sections.

L'UNES a reçu au semestre d'automne 2015 un rapport intitulé « retour informel », qui contenait déjà une bonne partie des critiques que le Bureau a développé dans son rapport. Il est assez dommage que l'UNES ne se sente obligée de répondre à cela que le jour où elle pressent qu'elle est peut-être face à une sortie de l'une de ses sections.

Vu la teneur de certains échanges, je vais repréciser certaines choses. Votre présence est souhaitée et vous êtes invités à vous exprimer et à répondre aux questions des délégué-e-s, mais vous, en tant que représentant-e-s de l'UNES, êtes en conflit d'intérêt sur la question d'une éventuelle sortie, car vous êtes partie prenante. Et j'anticipe vos éventuelles remarques, non, nous, le Bureau, ne sommes pas en conflit d'intérêt ce soir car la section de l'UNES concernée c'est la FAE, soit l'ensemble formé par l'exécutif et le législatif. L'UNES qui est une union visant à unir plusieurs sections est donc en conflit d'intérêt sur les questions relatives à une possible sortie d'une section membre.

Arnaud :

Le refus d'admettre les conflits d'intérêt entre HEU et HES me paraît incroyable, car Thomas a relevé un exemple assez parlant qui est la question des diplômés de 3^e cycle.

Comme l'a dit Francisco, j'ai aussi l'impression que les questions de représentativité ne sont relevées que lorsque les choses vous posent problème. Pour moi, c'est de l'opportunisme.

A l'UNES : une de nos critiques est que vous exigez une participation, qui dépasse parfois nos statuts et nos intérêts. Vous l'exigez et si on n'adhère pas à cette conception, vous estimez que cela nous rend moins légitime. Il est dès lors quelque peu paradoxal que vous nous demandiez que nous restions l'un de vos membres.

Vous venez ici à l'AD nous dire que nous ne participons pas et remettre en question notre légitimité, tout en nous expliquant tout ce que nous perdrons en quittant l'UNES. Cela ne me semble pas être une argumentation très cohérente. Vous vous défendez du fait que vos propos ne sont pas agressifs, mais je ne trouve pas que c'est tout à fait correct.

Vous considérez que nous, tant les HES que les universités, sommes vos membres, mais uniquement à partir du moment où nous pensons comme vous.

Pour en venir sur la question du conflit d'intérêt évoqué tout à l'heure, le fait de venir en force comme vous l'avez fait aujourd'hui n'est pas tout à fait correct à cet égard.

Alexandre:

Avant que l'UNES puisse parler de son rapport, il y a Joachim, Joëlle, Daria et Elodie sur la liste de parole.

Joachim :

Je voudrais rebondir sur plusieurs arguments.

Personnellement, je prends très mal qu'on nous dise que nous sommes des putschistes. Au contraire, on a essayé de faire les choses bien, avec le peu de temps que nous avons.

Il est vrai qu'il y a des AD de l'UNES où nous ne sommes que 2 représentant-e-s. Il est clair que dans ces circonstances, ne pouvons pas très bien représenter la FAE. Mais le fait est que de venir à 6 personnes aux AD de l'UNES ne change rien à notre minorisation. Pour l'avoir vécu, c'est très dur. Le fait que nous soutenions que les doctorats pour les HES ne doivent pas prêter les doctorats des universités était censé être quelque chose qui aurait permis de rallier les universités présentes à l'AD de l'UNES à notre position, mais même cela n'a pas été entendu.

Joëlle :

Qu'est-ce que cela impliquerait si la FAE sortait de l'UNES, tant au niveau positif que négatif, et ensuite comment ferait-on pour porter la voix des étudiant-e-s au niveau national ?

Joachim :

Il faut être très clairs : le fait de quitter l'UNES n'implique pas de ne plus collaborer avec eux. Je tiens d'ailleurs à remercier Pierre d'avoir poussé pour que l'UNES prenne position par rapport à RIE III. Si nous devons sortir de l'UNES, nous pourrions toujours collaborer de manière ponctuelle. Quant à un effet sur la représentation au niveau nationale, celui-ci pourrait effectivement exister, mais il est trop tôt pour le dire.

Sur les avantages à quitter l'UNES, il n'y a aurait plus de cotisation à payer, sachant que celle-ci pèse tout de même très lourd dans notre budget. Cela permettrait d'avoir des fonds à redistribuer, peut-être à la CARE [*Commission d'aide aux recours estudiantins*], aux associations de faculté. Il faudrait mener une réflexion sur le sujet, mais l'on peut imaginer beaucoup de choses.

Enfin, il y aurait un gain notable au niveau du temps, le Bureau en particulier pourrait allouer plus de temps à d'autres tâches.

Joëlle:

Qu'est-ce qui nous dit que l'UNES nous accordera cette collaboration si on sort ?

Francisco:

Aujourd'hui, l'adhésion à l'UNES est semblable à un abonnement de téléphone, un montant forfaitaire pour un certain nombre de services. Ce n'est pas parce qu'on résilie cet abonnement, ce package, qu'on ne peut pas pour autant souscrire à une formule différente qui conserve certains services. Par exemple, une coopération bilatérale sur des dossiers spécifiques d'intérêt mutuel.

Par rapport à la question de la représentation, on pourrait aussi imaginer une représentation plus locale, par exemple romande.

Daria:

Je pense que l'idée que Jonathan a soulevée était par rapport au fait de savoir si les étudiant-e-s sont au courant de ce vote, et le fait que des gens n'ont pas forcément eu beaucoup de temps pour se faire un avis. Ce sont tout de même des choses à garder en tête.

Au sein de l'UNES, la FAE a une image assez... spéciale. Très souvent, les représentant-e-s de la FAE aux AD de l'UNES récoltent les critiques et ne sont pas tellement écouté-e-s. Si on prend l'exemple de l'adhésion de la CUAÉ, nos remarques n'ont pas été entendues. De manière générale, faire plein de reproches au Bureau et à l'AD de la FAE n'est peut-être pas la meilleure position pour l'UNES si elle souhaite que la FAE conserve sa qualité de membre. Évidemment, il y a des soucis, mais il faudrait plutôt se concentrer sur des propositions concrètes d'améliorations.

Elodie :

Je vais clarifier mon statut. J'ai fait 3 ans à l'UNINE, où j'ai travaillé en tant que Secrétaire générale de la FEN, poste que j'ai totalement quitté maintenant. Je suis maintenant étudiante en 1^e année de médecine à l'UNIL.

Quand j'ai commencé à la FEN, une ancienne co-présidente de la FAE nous appelait pour nous avertir lorsque la FAE avait une position, nous allions boire un café, nous nous mettions d'accord et tout était préparé avant l'AD de l'UNES, il n'y avait rien à faire. Maintenant, les choses ont changé : ce sont d'autres sections qui se mettent d'accord et tout s'est déjà joué avant que les représentant-e-s de la FAE arrivent.

Pour les questions relatives à la traduction, personnellement, je n'ai pas un niveau très élevé en allemand. Lorsque j'allais aux séances de la CoFi, je faisais littéralement traduire toutes les phrases émises par les germanophones. Finalement, les séances ont fini par se faire en français, tellement cela les agaçait. Après, il est vrai que les traductions sont parfois mauvaises, notamment quand ce sont les sections qui les ont faites, par exemple pour tout ce qui a trait aux amendements.

Concernant la question partisane, dans le cas de l'initiative sur les bourses d'études, à la FEN, nous avons été confronté à ce problème. Nous aussi avons été obligés de contacter les partis, donc nous avons contacté tous les partis, et des partis de droite comme les jeunes UDC et PDC nous ont rejoint pour former un comité très hétéroclite.

Alexandre :

Nous allons laisser la parole à l'UNES pour présenter leur dossier.

Stephan (UNES) :

Pouvons-nous laisser une pause de 5 minutes au minimum pour que les délégué-e-s lisent le dossier ?

Francisco :

Nous vous proposons une pause de 10 minutes pour lire le dossier distribué par l'UNES.

Pause de 10 minutes pour lire le dossier.

La séance reprend à 20h16.

Sont présent-e-s 23 délégué-e-s.

Francisco :

Voici ce que nous vous proposons : nous reprenons avec la présentation du rapport de l'UNES, sans interruptions, si possible. Nous ferons ensuite un nouveau tour de parole, avec potentiellement un certain nombre de réponses du Bureau. Nous aimerions faire cela dans un temps si possible circonscrit, sachant qu'il est déjà assez tard. C'est à vous de nous dire si vous avez l'impression que les débats doivent continuer ou au contraire s'arrêter, et n'hésitez pas à poser vos éventuelles questions.

Stephan (UNES):

Nous n'avons pas prévu spécialement la présentation de notre papier, nous pensions que les gens auraient la possibilité de le lire. Néanmoins, nous présentons volontiers la chose. Je vais laisser ma collègue Gabriela, qui est une ancienne de l'AGEF, s'exprimer en premier.

Gabriela (UNES):

Je vais commencer par la question du recours, car suis une ancienne membre de l'AGEF. Nous allons commencer par répondre aux points soulevés par la FAE concernant le recours. Tout d'abord, la question est de savoir si l'UNES a fait quelque chose qu'elle ne peut pas faire selon ses statuts. En fait, le problème n'est pas réellement que l'AGEF veuille sortir de l'UNES, même si c'est évidemment regrettable, car il est important pour que l'UNES fonctionne bien qu'elle puisse être présente dans un maximum d'universités. Le problème est que l'AGEF n'a pas annoncé convenablement sa sortie, selon les statuts et l'article 70 CC.

L'AGEF a annoncé le 19 décembre 2015 qu'elle était déjà sortie de l'UNES. A la FAE : je ne sais pas si vous accepteriez qu'une de vous associations sorte sans vous le dire, vous annonce qu'elle est sortie 9 mois après. Vous êtes bien entendu partie prenante et avez le droit de faire en sorte que vos droits soient respectés. Le comité exécutif, puisqu'il y a un délai de 30 jours pour recourir, a dû agir rapidement pour déposer ce recours, et a ensuite annoncé au comité législatif, dont fait partie la FAE, qu'il y aurait un vote pour déterminer si ce recours devait être maintenu. C'est donc l'organe législatif de l'UNES qui a eu le dernier mot. L'avis des sections était unanime, sauf pour la FAE. Toutes les sections ont décidé de maintenir ce recours et de ne pas accepter la sortie de l'AGEF dans ces conditions. Il a toutefois été décidé que si l'AGEF annonçait sa sortie pour l'année 2016 dans les prochains 3 mois, celle-ci était valable car ce serait fait dans les bons délais. L'UNES est les sections qui étaient d'accord ont considéré que les droits de l'UNES n'avaient pas été respectés et c'est dommage, car c'est important pour la bonne collaboration.

Stephan (UNES):

Concernant le formalisme excessif, il faut se rappeler que l'UNES est une structure où y a des règles, qu'il faut respecter, comme c'est le cas pour la FAE. La manière dont les amendements sont rédigés est très importante pour que les autres sections comprennent ce qui est demandé. Pour la RIE III, nous avons eu plusieurs échanges par mail et même par téléphone avec le Bureau de la FAE pour faire cela au mieux, mais cela s'est avéré insuffisant. Apparemment, il y a même un délégué d'une autre section qui a été pris pour un membre de l'exécutif de l'UNES dans ce processus. Nous avons eu l'impression que la FAE nous accusait d'être méchant-e-s, car nous n'avions tout simplement pas compris leur document. Le terme est peut-être un peu mal choisi, mais si nous demandons une certaine forme et un délai, c'est pour que l'UNES et chaque section puisse travailler au mieux. Il s'avère qu'il y a des règles à respecter et qu'elles s'appliquent à tout le monde. Nous faisons au mieux, nous sommes des membres élus par vous. Bien sûr, nous sommes humains, et il se peut que cela ait été trop loin parfois.

A noter qu'effectivement, nous avons continué à collaborer avec l'AGEPoly et continuerions à collaborer avec la FAE en cas de sortie, mais il va de soi que si toutes ses sections partent, l'UNES risque de ne plus pouvoir fonctionner. Nous allons continuer à vous défendre si vous partez, mais si tout le monde part, on n'arrivera pas à fonctionner. Il faut vous rappeler que vous payez tout de même pour quelque chose. Nous risquons à long terme de ne plus pouvoir continuer si vous partez.

Pour la nécessité de la représentation nationale, voici la liste des organismes dont nous sommes membres, auxquels vous n'aurez plus accès si vous sortez de l'UNES. Voici la liste : swissuniversities, le SEFRI, le CSAJ, la CSHE, le parlement, etc. A tous ces endroits, s'ajoute aussi le parlement. A l'UNES, nous avons la possibilité d'avoir une carte de lobbyiste pour aller parler avec les politiciens du parlement. Nous allons discuter avec eux pour qu'ils comprennent comment mieux comment faire en sorte que les intérêts des étudiant-e-s soient au mieux représentés. Nous ne sommes pas affiliés à eux ni dépendants d'eux. La meilleure manière de défendre les étudiants est de discuter avec des politiciens. Nous sommes par exemple à la base du retrait du projet de triplement des taxes dans les EPF.

Il ne faut pas oublier le pan international. Boris Colinas, ici-présent, a été à un *board meeting* de l'ESU [European Students Union], il a pu donner sa voix en tant que représentant de la FAE. Notre représentation à l'international se fait quasiment uniquement à travers l'ESU. Je vais une fois par année à des rencontres avec Swisscore, qui est un lobby avec pour but d'être un service de liaison pour la recherche, l'innovation et l'éducation au niveau européen. Fondation.ch est un autre exemple. Ce sont toutes des structures, certaines de l'État, d'autres pas, qui ont besoin des retours des étudiant-e-s, car nous sommes des interlocuteurs de choix. Si la FAE quitte l'UNES, vous n'aurez plus la possibilité de participer à ces structures, vous n'aurez plus de lien direct avec elles, notamment avec l'Europe.

L'UNES est également très sollicitée par la presse. Rien que la semaine dernière, nous avons eu 3 sollicitations de journalistes pour nous exprimer sur divers sujets, tels que RIE III et les différences salariales entre étudiants et étudiantes après les études. Nous avons eu plusieurs fois des contacts avec Olia au sujet de la presse, notamment récemment au sujet d'un journaliste qui voulait faire un article sur le *ghostwriting*. Nous faisons ce travail de donner une voix aux étudiant-e-s. L'UNES accueille aussi ses sections et les conseille, elle permet des échanges entre les sections. C'est un moment de dialogue et c'est une chose à laquelle vous aurez nettement moins accès si vous sortez.

Dans le cadre des accords de Bologne, la conférence ministérielle a lieu tous les 2 ans environ, même si la fréquence est un peu plus variable. Nous avons récemment eu un sommet à Erevan

en Arménie, au cours duquel nous avons pu nouer des contacts avec Mauro Dell'Ambrogio, Secrétaire d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation [SEFRI].

Concernant la disproportion entre ambitions et moyens évoquée par le Bureau de la FAE, pour la campagne sur les bourses d'études, il faut se rappeler que c'est la FAE qui a lancé l'initiative. Tou-te-s les secrétaires généraux/ales et tou-te-s ceux/celles qui ont travaillé dessus étaient sur les rotules, nous étions tou-te-s épuisé-e-s. Le résultat n'a pas été à la hauteur, mais nous avons au moins réussi à faire avancer un peu le débat. C'était notre première fois et il y a certainement une marge d'amélioration. On apprend de nos erreurs, l'UNES a d'ailleurs fait un rapport là-dessus, que la FAE a reçu et que vous pouvez leur demander de consulter. Peut-être que nous n'aurions pas dû nous charger de cette initiative, mais c'est la FAE qui nous l'avait initialement demandé, et tout le monde a trouvé que c'était une bonne idée.

Concernant la question du déséquilibre entre ressources engagées et retour, comme je l'ai déjà dit, à une époque, la FAE avait beaucoup de poids à l'UNES. Oui, nous avons tou-te-s des vies, mais c'est difficile pour tout le monde. Les membres des autres sections ont aussi des vies, mais font aussi ce travail. Il y a une certaine organisation à avoir et c'est difficile. Ces ressources à engager sont nécessaires pour avoir un bon retour. Avec un taux de 70% d'absence de la FAE, il y a une ressource engagée qui n'est pas suffisante. Bien sûr, je compatis avec le Bureau de la FAE, car ils ont d'autres choses à faire, et je suis d'accord que c'est aussi aux membres de l'AD de la FAE de s'engager. Avec l'exemple récent de la RIE III, l'on peut constater que l'UNES a aussi fait quelque chose pour la FAE, puisque c'est elle qui a demandé que l'UNES se positionne à cet égard. Nous essayons vraiment de lancer des choses en accord avec les sections. Quant à la question financière, la FAE représente 1/6 du budget de l'UNES, ce n'est pas énorme, mais il est clair que si la FAE partait, cela se ressentirait dans notre budget.

Gabriela (UNES):

Concernant les HES, il faut savoir qu'avec le système qu'on a actuellement, l'UNES accueille des universités, des EPF, des HES et des HEP. L'UNES a uniquement 3 sections qui sont des HES, et elles se sentent aussi minoritaires. Concernant le projet de développement d'associations dans les HES, il faut savoir que l'argent ne vient pas des cotisations des membres, mais que c'est l'État qui subventionne ce projet car il y a une volonté de celui-ci d'augmenter la participation estudiantine dans les HES. Les sections de l'UNES ne mettent pas un sou dans ce projet.

Stephan (UNES):

J'aimerais rajouter une chose : la FAE dispose de 6 voix à l'AD de l'UNES. C'est mathématique, si la FAE n'envoie que 2 représentant-e-s, elle aura 3 fois moins de poids que ce qu'elle pourrait avoir. Vous vous êtes minorisés vous-mêmes en ne faisant pas le déplacement. Je constate une chose qui me déplaît : il est évident que vous avez tou-te-s d'autres impératifs. Comme Francisco l'a dit, il est important de définir ses priorités.

Concernant les finances et la transparence, pour les séances de la CoFi, il est clair que c'est difficile pour les Romands. Personnellement, je parle également très mal allemand et je dois toutefois faire une séance hebdomadaire avec des germanophones, ce qui prouve donc que c'est possible. On fait avec, mais je vous rappelle c'est comme ça dans toute la Suisse. A titre d'exemple, les Vaudois étaient parfois en désaccord avec ce qui se faisait au niveau de la Confédération, mais ils n'ont pas quitté la Suisse pour autant.

Au niveau du fonctionnement, il faut savoir qu'à l'UNES, on ne peut pas sortir de l'argent comme ça, chaque dépense est présentée et votée à la CoFi et en comité législatif nous

déterminons s'il y a des dépenses exceptionnelles. Concernant les informations relatives aux finances, il y a peut-être eu un couac. Mais en principe on ne cache rien, si on peut. Peut-être qu'il y a eu un problème quelque part dans la transmission d'informations.

Gabriela (UNES):

Par rapport à la question de la neutralité partisane, nous n'avons pas des liens avec les lobbys existants, nous essayons d'être nous-même un lobby. Notre seul moyen de pression pour faire avancer les choses est de fonctionner par de la communication et information avec les politiques. On n'a pas les moyens, ni financiers ni humains, de faire autrement. On ne peut donc pas nous reprocher d'avoir des contacts avec des lobbyistes.

Stephan (UNES):

Un grand merci à toutes et à tous d'être venus pour discuter de cette question ce soir, c'est un sujet qui est vraiment très important, nous savons à quel point c'est difficile lorsqu'on a des études en parallèle.

Saja :

Étant donné que nous avons pu voir que cela fait un moment que les relations entre l'UNES et la FAE se dégradent, qu'est-ce qui a été fait concrètement de la part de l'UNES ?

Personnellement, ce que je retiens, c'est que l'UNES veut uniquement garder la FAE pour l'argent.

Pierre (UNES):

Au niveau de la FAE, il y a eu la création d'un GT sur les relations avec l'UNES l'an dernier. On a décidé, vu que les membres du Bureau n'avaient pas le temps, que j'allais essayer de trouver des gens pour représenter la FAE dans les commissions de l'UNES. J'ai essayé d'être très présent, d'avoir des contacts très réguliers avec le Bureau, de répondre à toutes les questions. Au niveau de l'UNES, nous avons changé nos statuts lors de la dernière AD. Il fallait plus de traductions, nous avons donc voté sur cela ce week-end. Nous avons modifié nos statuts, c'était donc une opportunité pour chaque section de proposer des améliorations. Les représentant-e-s de la FAE n'ont cependant pas demandé de modifications, alors qu'ils/elles pouvaient le faire.

A noter aussi qu'il est marqué dans les statuts de la FAE que celle-ci est membre de l'UNES. Le Bureau a décidé par lui-même de se consacrer avant tout à la politique locale. Dans le passé, il y avait moins de membres au Bureau de la FAE [*8 contre 9 actuellement*], et pourtant la représentation était meilleure. Il y a vraiment un choix politique de la part du Bureau d'avoir moins de représentation nationale et de se consacrer à l'échelle locale.

Gabriela (UNES):

Si la FAE devait quitter l'UNES, cette dernière survivrait d'un point de vue financier, ce n'est pas le problème. Mais nous perdriions clairement en représentation car nous perdriions une présence des étudiant-e-s lausannoises. C'est dans cette même optique de représentation qu'on a recruté des HES, car c'est important d'avoir plus de membres. On fait tou-te-s partie du même secteur de l'éducation, et c'est en ayant plus de membres qu'on a plus de poids.

Jonathan :

J'aimerais pouvoir vérifier le processus de décision pour savoir s'il est conforme aux statuts. J'aimerais donc saisir la commission de contrôle de l'AD, parce qu'il y a selon moi un vice de forme : l'ordre du jour et les documents de préparation à la séance [*le all-in*] ont été envoyés

le mardi 19 avril et non le lundi 18 avril, alors que le règlement de l'AD stipule que cela doit être fait 7 jours avant l'AD.

SG :

La personne élue à la commission de contrôle de l'AD est Yossri Elshahli, et il est absent aujourd'hui.

Jonathan:

Dans ce cas, que faut-il faire ?

Francisco:

C'est une situation inédite. Une option pourrait être de mettre les postes de la commission en jeu, d'élire de nouvelles personnes et d'ensuite leur permettre de se réunir brièvement pour donner leur avis. Il faut juste être conscient que ce genre de démarche s'apparente un peu à du formalisme excessif.

Jonathan :

D'abord, cela concerne tou-te-s les étudiant-e-s de Lausanne et je constate que tout le monde n'a pas été informé. Ensuite, les documents n'ont pas été envoyés 7 jours avant l'AD mais 6 jours avant seulement.

Francisco :

C'est à toi de savoir si ta demande sert ton propos. Mais il faut savoir qu'en agissant ainsi, tu risques probablement de braquer un certain nombre de personnes.

Joachim :

La commission de contrôle n'a pas le pouvoir d'annuler une AD.

Lucas :

Si nous demandons que la commission de contrôle donne son avis, il faudrait qu'elle puisse le faire.

Arnaud:

Il faudrait tout d'abord déterminer s'il s'agit d'une règle d'ordre ou d'une règle péremptoire.

Francisco:

La saisie de la Commission de contrôle vise quel objet ? Le résultat du vote sur la sortie, ou l'invalidation de l'AD toute entière ?

Eric:

Peut-être qu'on pourrait profiter d'élire trois personnes à cette AD à cette commission et qu'elle statue. Il faudrait qu'elle puisse se réunir immédiatement pour rendre son avis.

Je suis fondamentalement contre ce mécanisme bureaucratique, que représente l'UNES ou la FAE. Je suis toutefois délégué à l'AD de la FAE en tant que représentant d'une association, parce que j'y vois néanmoins une certaine manière de faire progresser les choses et j'apprécie de participer aux débats.

Mon avis personnel est que je suis pour que la FAE sorte de l'UNES, mais la façon dont cette question a été soumise me pose un peu problème. Il y a plusieurs choses qui me déplaisent dans le fonctionnement de l'UNES mais aussi les associations, avec cette inertie.

Un comité unitaire serait le meilleur système de décision, mais cela nécessite une implication des gens. A la base, on est censé être 46 personnes à l'AD. Dans les faits, si on arrive à réunir la moitié de nombre, c'est déjà bien. C'est vraiment dommage.

On voit clairement qu'il y a un problème au niveau de la représentation à l'UNES. Il y a aussi un problème de représentation ici aussi, car je me demande qui nous représentons, si nous ne nous représentons pas tout simplement nous-mêmes.

Je trouve dommage de ne pas reporter ce vote, car nous avons le temps, nous avons encore une AD au mois de mai. Cela n'aurait pas changé grand-chose. Je déplore un petit peu l'orientation que les choses prennent ce soir.

J'aimerais poser une question aux trois associations [AEML, AESSP, LAB] qui ont déposé la demande pour mettre ce point à l'ordre du jour. Cela fait plusieurs années que des discussions ont lieu par rapport à l'UNES. Vous avez donné vos avis. Selon moi, il aurait fallu prendre une AD entière pour discuter d'abord de la sortie et la voter à l'AD d'après. Aux trois associations, pourquoi faire voter cela maintenant et pourquoi aussi vite ?

Joachim :

Objectivement, on a peut-être un peu manqué de temps et de préparation. C'est cependant une demande formelle de l'AESSP, de l'AEML et du LAB qui est venue tardivement. C'est une des raisons pour lesquelles il y a eu peu de temps. Ensuite, pour l'AD de mai, c'est compliqué, car nous allons avoir des points liés au rapport juridique, mais c'est surtout une problématique liée aux examens.

Concernant la commission de contrôle, si l'on se penche sur le règlement des commissions permanentes de l'AD, l'on constate qu'elle n'a aucun pouvoir décisionnel, l'AD reste souveraine. Jonathan, tu peux donc donner ton avis, mais l'AD reste souveraine. Comme la seule personne qui ait pu être élue à cette commission n'est pas là, la solution pourrait être de faire voter l'AD sur le fait de savoir s'il faut invalider cette séance.

Lucas:

Donc, cela signifie qu'on ne respecte pas les statuts.

Joachim :

Ce qui est pertinent ici ce ne sont pas les statuts mais le chapitre 4 du règlement des commissions permanentes de l'AD, relatif à la commission de contrôle de l'AD.

Francisco:

La commission de contrôle est une sorte de garde-fou pour l'AD, un préavis possible pouvant faire contrepoids avec celui du Bureau.

Joachim :

La première chose qu'il faut relever est que l'art. 6 al. 2 du règlement des commissions permanentes de l'AD stipule qu'« en cas de recours, elle [la commission de contrôle] donne son avis à l'AD, qui reste souveraine pour trancher ». Le fait est que la personne représentant la commission de contrôle n'est pas là. Lucas, veux-tu dès lors proposer que l'AD vote sur l'invalidation de toute la séance ?

Lucas :

Oui.

Arnaud:

Si on prend les statuts de la FAE, l'art. 27 al. 2, la formulation est impérative : « Elle [la convocation, aussi nommée all-in] est envoyée au moins sept jours avant la séance de l'Assemblée des délégué-e-s ». Il s'agit donc d'une règle d'ordre.

Dès lors, le fait que le all-in soit envoyé 6 jours avant n'aurait selon moi pas de conséquence juridique justifiant d'invalider l'AD.

Juridiquement parlant, il n'y a pas matière à trancher.

Joachim:

Merci à Arnaud pour cet éclairage. Il y a néanmoins eu une proposition de la part de Lucas, elle doit être votée.

Lucas:

Si je comprends bien, nous allons donc voter sur l'invalidation de la séance, mais en nous passant de l'avis de la commission de contrôle.

Pierre (UNES):

Aux membres du Bureau : n'est-ce pas votre rôle de faire en sorte que cette commission soit là et puisse rendre son avis?

Joachim :

Lorsque nous avons demandé aux délégué-e-s de se porter candidat-e-s pour cette commission, une seule personne s'est présentée. Nous n'avons donc trouvé qu'une personne qui s'est proposée pour cette commission, et elle n'est pas là aujourd'hui. Il s'avère que nous ne sommes pas en mesure de forcer les gens à se porter volontaires pour les commissions et à venir aux séances.

Lucas :

Le Bureau n'aurait-il pas dû envoyer un mail aux étudiant-e-s pour proposer les places vacantes, car il n'y avait pas assez de délégué-e-s ? Ne peut-on pas élire une personne externe à l'AD ? J'estime que le Bureau n'a pas mis en place les conditions correctes pour que nous puissions nous déterminer.

Joachim :

L'AD reste souveraine, la commission de contrôle n'ayant aucun pouvoir décisionnel. Comme déjà expliqué, c'est la première fois à notre connaissance que la commission de contrôle est invoquée.

Clarisse :

Ne peut-on pas passer à des choses sérieuses ?

Alexandre :

Si cela vous convient, nous vous proposons de voter pour déterminer si le fait que l'envoi du all-in ait eu lieu 6 jours avant l'AD au lieu de 7 jours avant celle-ci invalide cette AD dans sa totalité.

Joachim :

Nous vous proposons de passer au vote, qui aura lieu à la majorité absolue.

Vote :

L'AD considère-t-elle que l'irrespect de l'art. 27 al. 2 des statuts de la FAE, à savoir l'envoi du all-in 6 jours avant la séance au lieu de 7 jours avant celle-ci doit donner lieu à l'invalidation de l'AD dans son ensemble ?

Pour : 6

Contre : 11

Abstentions : 5

Joachim :

Je rappelle le principe de la majorité absolue : Il faut la moitié des voix, plus une voix [50% + 1]. D'après ce vote, l'AD est donc valide.

Francisco :

Pouvons-nous poursuivre ?

Alexandre :

Nous avons la majorité absolue.

Thomas :

Des personnes souhaitent-elles que nous revotions, sachant que les abstentionnistes ont peut-être pris parti cette fois-ci ?

Alexandre :

L'AD a tranché sur cette question.

Arnaud :

Dans cette situation, les abstentions valent comme des votes contre. Les choses sont donc assez claires. Comme l'a expliqué Joachim, pour invalider l'AD, il aurait fallu la majorité des votes pour, plus un vote.

Lucas :

J'aimerais qu'il soit souligné au PV que la commission de contrôle n'a pas pu être convoquée.

SG :

C'est noté.

Pierre (UNES):

Si l'on revient aux discussions que nous avons entamé plus tôt, j'aimerais que le Bureau réponde à la question suivante : pourquoi avez-vous décidé de moins participer à la représentation nationale ? Selon vos statuts, vous devrez le faire. Vous avez également annoncé cela dans votre plan d'activités.

Ma deuxième question est aux associations qui ont lancé la demande pour que le vote sur l'appartenance de la FAE à l'UNES ait lieu ce soir : pourquoi l'avoir fait si tôt ?

Alexandre :

La représentation nationale est aussi l'affaire de l'AD, et non seulement du Bureau de la FAE.

Francisco:

J'aimerais poursuivre en partie cette réponse. Tu dis que dans notre plan d'activités nous

« devons » nous engager. Pourquoi y a-t-il moins d'engagement ? Peut-être que les gens voient moins l'utilité d'être à l'UNES, c'est déjà une partie de réponse.

Un autre élément, il n'y pas si longtemps, l'AD de la FAE était partisane, avec une vision politique partisane, cela n'est plus le cas.

La participation, c'est aussi une question d'échelles : dans une logique *bottom-up*, on va concentrer les efforts vers la base de la pyramide représentative, les associations facultaires, et la FAE. Mais le niveau supérieur, à savoir l'UNES, aura tendance à être moins prioritaire que le niveau local dans une logique *bottom-up*.

Il y a quelques années, la FAE était effectivement dans un fonctionnement plus partisan et *top-down*, mais cela a changé.

Stephan (UNES):

J'aimerais revenir sur ce qu'Eric a dit. Dans la limite du temps imparti, nous avons dû faire avec l'arrivée du rapport de la FAE au milieu de notre propre AD. Nous étions obligés de fournir une réponse, cela nous a demandé beaucoup de travail. C'est vraiment tombé au mauvais moment, à titre d'exemple, je n'ai même pas eu le temps de manger aujourd'hui. Je ne sais pas si le timing était volontaire, mais cela est vraiment tombé au mauvais moment.

Pierre-Yves:

Merci à l'UNES de s'être déplacé en nombre, cela montre que la FAE a de l'importance pour vous. Par rapport à la question de la représentation, vous avez évoqué le fait que l'AGEF ait quitté l'UNES sans respecter les délais. Il y a eu aussi plein d'exemples d'autres problèmes. Ce qui ressort assez clairement, c'est que nous n'arrivons pas à communiquer avec vous. Dans la présentation de tous les organes et structures auxquelles nous ne pourrions plus participer si nous quittons l'UNES, on nous donne tous les exemples du fait que la FAE est totalement dépendante par rapport à l'UNES, ce qui est loin d'être rassurant. Personnellement, je suis aussi totalement opposé à la tendance bureaucratique de l'UNES.

En réalité, je me demande pourquoi il faudrait voir le fait de quitter l'UNES comme quelque chose de négatif. Au contraire, on pourrait carrément voir cela comme une chance. Cela pourrait être l'opportunité de créer une structure plus démocratique, plus légère, moins bureaucratique. De toute façon, comme nous avons pu le constater, il n'y a plus grand-monde qui est motivé-e par l'UNES, tant au niveau de la FAE que d'autres sections. Pour moi, il faudrait clairement voir le fait de sortir de l'UNES comme une chance plutôt que comme une sanction.

Par rapport aux choses que l'UNES nous ont présenté, il y a eu beaucoup de blabla. Est-ce vraiment l'UNES qui est à la base de l'abandon du projet de baisser les taxes dans les EPF ? Franchement, nous n'en savons rien.

Thomas:

On avait deux dates d'AD aux quelles on voulait soumettre cette question, l'AEML risquait de ne pas être disponible en mai, donc on a décidé de soumettre la question à cette AD, c'est aussi simple que cela.

Plus les décisions sont prises à un niveau local, plus on peut s'assurer que celles-ci soient respectées. Pour l'étudiant-e lambda, il est nettement plus facile d'aller au Bureau de la FAE et de s'informer, que d'aller aux locaux de l'UNES à Berne. C'est déjà difficile de passer du niveau de l'étudiant-e, à l'association de faculté, puis à la FAE pour encore devoir monter d'un niveau pour arriver à l'UNES. D'ailleurs, l'UNES est très méconnue auprès des étudiant-e-s de l'UNIL. Pour le Bureau de la FAE et les délégué-e-s, l'investissement que demande l'UNES est quelque chose qui prend énormément de temps et d'énergie, qui pourraient plutôt être investis au

niveau local. Enfin, nous avons pu voir en long et en large aujourd'hui que le lien entre la FAE et l'UNES est médiocre.

La seule solution pour moi est de rapatrier l'argent et le poids décisionnel sur le campus de Lausanne, où les décisions seront prises par l'AD de la FAE, qui est la plus proche des étudiant-e-s de l'UNIL. La FAE n'est peut-être pas une structure parfaite, mais au moins, elle a un ancrage local et s'efforce d'agir concrètement en faveur des étudiant-e-s de l'UNIL.

Concernant les universités, il est important de rappeler que la majorité des décisions se font au niveau cantonal et concernent le niveau cantonal. Mais personnellement, je suis absolument serein sur le fait que nous réussirons à nous coordonner avec les autres universités à l'avenir. J'incite donc tout le monde à voter pour le départ de la FAE de l'UNES.

Aurélie:

Une question à Pierre: tout d'abord, tu as beaucoup évoqué une période révolue où la FAE, et notamment le Bureau, étaient plus investis à l'UNES. Mais l'UNES est-elle consciente que le Bureau et la FAE ont beaucoup changé ?

Ensuite, depuis quand considérez-vous qu'il y a un engagement moindre de la FAE ?

Pierre (UNES):

J'estimerai cette période à juste après l'initiative sur les bourses d'études. C'est après cette campagne que cela a commencé à se déliter.

Aurélie :

Très bien. Et qu'avez-vous fait au niveau de l'UNES pour améliorer cette situation ?

Pierre (UNES):

Je suis venu régulièrement voir la FAE, nous avons discuté et tenté de mettre des choses en place pour des changements. J'ai essayé d'être à disposition de toutes les personnes qui le souhaitent.

Aurélie :

Effectivement, nous avons demandé un certain nombre de réformes, et nous constatons aujourd'hui qu'elles n'ont pas eu lieu.

Pierre (UNES) :

J'ai l'impression que la FAE n'a pas vraiment essayé de changer les choses. Vous auriez pu changer les statuts de l'UNES, vous ne l'avez pas fait. Après, c'est votre vision des choses, vous avez choisi d'agir ainsi.

Aurélie :

Cela va bien au-delà de la simple question des statuts, c'est beaucoup plus global. Concrètement, l'on constate aujourd'hui que l'UNES ne répond plus aux besoins de la FAE. Une sortie de l'UNES pourrait par exemple nous permettre de réfléchir à la création d'une nouvelle structure de représentation qui nous convienne davantage, qui pourrait peut-être prendre la forme d'une structure romande.

Pierre (UNES):

J'aimerais être sûr de comprendre : vous n'avez pas assez de temps pour venir à l'UNES et maintenant vous dites que vous voulez créer une nouvelle faïtière ?

Alexandre :

C'est quelque chose qui est absolument hypothétique à l'heure actuelle.

Maxime :

Je propose qu'on passe au vote, nous avons eu de longs débats et je pense que les avis de chacun-e sont faits. On peut relire les statuts de la FAE, on peut lire le code civil, on peut même lire la Bible si vous voulez, mais il me semble que les avis sont faits.

Joachim:

Est-ce une proposition de vote ?

Maxime:

Oui.

Alexandre:

Nous vous proposons que 2 personnes puissent encore s'exprimer, ensuite nous fermerons la liste parole.

Francisco :

Nous allons laisser parler les personnes.

Joachim :

Ce que je vous propose, c'est qu'il y a une proposition de voter sur le fait de passer au vote sur la demande de l'AEML, l'AESSP et la LAB.

Concernant la liste de parole, il y a 1 minute par personne jusqu'au vote sur la proposition de Maxime.

Alexandre :

Il y a encore 2 personnes s'étaient inscrites sur la liste de parole précédente, nous leur proposons de s'exprimer et ensuite, nous vous proposons 1 minute par personne.

Gabriela (UNES):

J'aimerais revenir sur le fait de créer une nouvelle union nationale. Cela a été fait par l'AGEPoly, VSETH [association des étudiant-e-s de l'EPFZ] et les étudiant-e-s de St-Gall entre 2002 et 2008, dans une structure nommée *association des étudiants des hautes écoles suisses* (AES). Cependant, cette structure n'a pas fonctionné, car l'UNES était déjà trop bien implantée. L'AGEPoly et VSETH ont par la suite rejoint l'UNES.

C'est douloureux d'entendre qu'en somme, l'UNES ne fait rien. Il faut se rendre compte que ce sont essentiellement des petites choses que nous arrivons à faire, mais nous ne sommes pas une machine. Vous pouvez y contribuer en restant membres de l'UNES.

Elodie :

A la FEN, nous avons aussi eu plusieurs désaccords avec l'UNES. Les plus médiatiques étaient les problèmes avec Erasmus + et Horizon 2020 par exemple, nous étions fâché-e-s du manque de mobilisation de l'UNES. Nous avons décidé d'aller à Bern et de rassembler nous-mêmes les étudiant-e-s en lançant des appels à mobilisation et cela a bien marché, il y avait 300 personnes environ. Après des discussions suite à ces événements, nous avons pu clairement faire entendre nos critiques à l'UNES et cela a amélioré nos relations.

Quelqu'un a dit que le système des bourses d'études vaudois est bon. Le problème, c'est que les bourses sont du ressort des cantons. Mais à l'UNIL, il n'a pas que des étudiant-e-s vaudois-e-s. Il y a aussi des étudiant-e-s jurassien-ne-s, comme moi, qui n'ont pas la chance de bénéficier des mêmes avantages que les étudiant-e-s vaudois-e-s. L'UNES est aussi une manière de défendre les étudiant-e-s de tous les cantons, d'où qu'ils viennent.

Pour vous donner un dernier exemple, l'UNES a permis à l'un de mes camarades d'aller discuter avec Johann Schneider-Amman sur des questions liées à la formation en médecine, chose qui aurait été impossible si nous n'étions pas membres de l'UNES.

Alexandre :

La liste de parole est terminée.

Francisco :

Il est tard, nous vous proposons donc de faire un dernier tour de parole d'1 minute par personne avant de voter.

Joachim :

Je tenais à remercier les représentant-e-s de l'UNES d'être venu-e-s, merci aussi à celles et ceux d'entre les délégué-e-s qui ont été à des AD de l'UNES, ce n'est pas évident. Merci à Pierre, Boris, et Jonathan pour le travail que vous avez effectué. Vous avez beaucoup travaillé à ce qu'il y ait des jonctions. Le problème n'est pas que les gens ne travaillent pas, mais c'est l'effectivité, nous sommes d'avis qu'il vaut mieux faire moins mais faire mieux.

Francisco:

Nous sommes conscients que le travail associatif exige énormément, et c'est pour cette raison qu'à la FAE, on s'efforce de s'inscrire dans une logique *bottom-up*. Nous tentons d'être dans le respect du fait que la quantité d'énergie que chacun possède est limitée, c'est pourquoi nous faisons au mieux pour ne pas trop exiger de la part de personnes qui font déjà énormément à titre bénévole. C'est précisément ce que nous critiquons à l'UNES, qui exige beaucoup et un investissement beaucoup trop important par rapport aux résultats. On reconnaît cependant que du travail a été effectué par l'UNES, mais pas assez, en l'état le déséquilibre est trop grand. Par exemple, la dernière AD de l'UNES qui a changé des statuts, on a l'impression que ça ne s'est fait que par pression et notamment celle associée à la possible sortie d'une grosse section. Toujours par rapport aux statuts, on remarque de toute façon déjà avec le cas de l'AGEF que certains articles fondamentaux des statuts, notamment par rapport au respect de l'indépendance des sections, ne sont pas respectés. Un dernier élément est que rien ne nous empêcherait de revenir à l'UNES plus tard, si sa structure et son fonctionnement changeaient réellement. Entre temps, rien n'exclut de collaborer avec l'UNES ponctuellement ou de réfléchir à une autre structure.

Arnaud:

Il me semble que l'on est clairement confronté à un déficit d'écoute de la part de l'UNES. Nous sommes dans une impasse, c'est un constat clair, malgré le fait qu'on puisse discuter de la rapidité de la mise au vote de la question de l'appartenance de la FAE à l'UNES.

Timothy:

Le temps de décision n'est peut-être pas parfait, mais j'estime qu'au jour d'aujourd'hui, les moyens, les ressources investies par la FAE dans l'UNES pourraient être mieux mises à profit à

un niveau local. Cela n'empêcherait pas de travailler avec l'UNES ponctuellement sur certains dossiers.

Stephan (UNES):

Tout à l'heure j'ai pris la parole pour vous convaincre de ne pas voter sur cette question ce soir, mais vous avez refusé, c'est votre décision.

Les statuts de l'UNES viennent d'être changés, et dans 6 mois, tous les statuts complètement renouvelés seront en vigueur, c'est un vrai changement qui se profile.

Je vous encourage à rester membres de l'UNES en tout cas encore 6 mois, afin que vous puissiez bien réfléchir à votre appartenance et pour que vous puissiez voir les changements qui ont été faits. S'il vous-plait, restez à l'UNES pour voir les changements qui auront lieu.

Pierre (UNES):

Je vous demande de rester à l'UNES. Je m'engage en politique estudiantine depuis ma première année de gymnase, cela fait maintenant 7 ans. Comme l'a dit Gabriela, seul-e-s, nous sommes des fourmis, personne ne peut rien faire. Apparemment, aujourd'hui, vous ressentez le besoin d'agir, vous avez envie de faire un grand changement, j'ai l'impression que vous ressentez le besoin de devoir marquer le pas. Le problème, c'est que si vous sortez de l'UNES, ce sera au détriment de tou-e-s les étudiant-e-s de Suisse. Ce sont d'autres personnes qui devront mettre en application les conséquences de votre vote. Cela aura des implications pour tou-te-s les étudiant-e-s de Suisse, car cela modifiera la façon dont l'UNES fonctionne. La dernière chose que j'ai à dire, c'est que j'ai l'impression que vous étiez tou-te-s contre le fait de rester à l'UNES, que cela fait une année que vous étiez favorables à une sortie, et que cela a notamment été influencé par ce qui s'est discuté lors du GT de l'an dernier.

Lucas :

Je ne vais pas vous conseiller d'être pour ou contre une sortie de l'UNES, cependant, je vais vous inviter à voter contre une sortie ce soir, mais non pas en raison du contenu de la demande des trois associations ou de ce qu'on reproche à l'UNES. Mais est-ce que l'AD a vraiment envie de s'engager au nom de 15'000 étudiant-e-s de manière aussi précipitée, sans vraiment se laisser le temps d'y avoir mûrement réfléchi, sans pris la mesure de toutes les conséquences ? Ce n'est pas anodin.

Pierre-Yves :

En tant qu'instigateurs, mon collègue de l'AEML et moi nous avons réglé le problème moral. Pour moi, ce que l'UNES a fait ce soir, c'est de nous mettre en garde sur les conséquences d'une éventuelle sortie. Je trouve cependant que même les incertitudes liées à ce projet de sortie sont mieux que ce que nous avons actuellement en étant membres de l'UNES.

Joëlle:

Je trouve dommage d'avoir une décision aussi précipitée. Nous n'avons eu que 6 jours pour étudier l'avis du Bureau de la FAE et à peine quelques heures pour avoir l'avis de l'UNES. Pour moi, ce n'est pas suffisant, une décision à ce stade serait précipitée.

Alexandre:

Comme vous le savez, j'ai été élu à l'AD de septembre au Bureau de la FAE. J'ai débuté mon mandat en étant très motivé pour faire quelque chose au sein de l'UNES. J'ai été à l'AD de l'UNES en novembre 2015 à Brugg, en Argovie. J'ai réalisé pour la première fois à cette occasion que nous n'arrivions à rien, sans compter que les traductions étaient défailantes. Par

rapport à ce que dit Pierre, à savoir que tout cela viendrait du GT de l'an dernier, pour ma part, c'est faux, car je n'étais pas encore à la FAE l'an dernier, ni même à l'UNIL, par ailleurs. Nous avons l'impression d'avoir toujours les mêmes retours sur cette question, à savoir que tout ceci est trop précipité. Le débat bloque un peu là-dessus.

Clarisse:

Par rapport aux reproches liés à la prétendue précipitation, c'est d'abord le Bureau qui travaille le plus avec l'UNES. Je trouve qu'on devrait suivre leur avis, car ils ont le plus d'expérience et connaissent le sujet mieux que personne. Par ailleurs, au LAB, lorsque nous avons pu lire le papier rédigé par le Bureau de la FAE, celui-ci nous a semblé vraiment bien rédigé et réfléchi.

Eric:

Personnellement, je suis embêté. Je suis venu ce soir car je voulais voter pour une sortie de l'UNES, mais je trouve maintenant que le délai est trop court, donc je ne sais plus trop quoi faire. Il semble y avoir eu une sorte de manipulation politique de la part de certaines associations, qui n'avaient pas la possibilité d'être là à l'AD du mois de mai, raison pour laquelle elles ont souhaité faire voter cela maintenant. Cela me dérange. Je reste sur mon point de vue, à savoir que je suis favorable à une sortie, mais vais vraisemblablement m'abstenir pour ce vote.

Alexandre :

La liste de parole est terminée.

Joachim :

Il faut d'abord que nous votions sur une prolongation des débats.

Vote:

Pour la prolongation des débats :

Pour: 0

Contre: 22

Abstentions : 0

Joachim :

Nous vous proposons donc de passer au vote sur l'appartenance de la FAE à l'UNES.

Alexandre :

Nous vous rappelons que la formulation de la demande de l'AESSP, l'AEML et le LAB était la suivante : « Pour que la FAE quitte l'UNES le plus rapidement possible tout en respectant les procédures internes à l'UNES » :

Cela implique des modifications statutaires, à savoir la suppression des art. 1 al. 4, art. 26 al. 1 let. l., art. 32 al. 3, art. 46 des statuts de la FAE.

Nous vous rappelons que pour que la sortie soit valide, il faut la majorité absolue, à savoir au minimum la moitié des voix + 1 voix.

Vote :

« Pour que la FAE quitte l'UNES le plus rapidement possible tout en respectant les procédures internes à l'UNES », avec pour implication les modifications statutaires suivantes : suppression des art. 1 al. 4, art. 26 al. 1 let. l., art. 32 al. 3, art. 46.

Pour : 13

Contre: 1

Abstentions : 9

Alexandre :

Le vote a eu lieu, la FAE quitte donc valablement l'UNES.

6. Divers

Francisco :

Merci à toutes et à tous pour votre patience durant cette longue séance. Y a-t-il des divers ? Sans réponse de votre part, la séance est levée.

La séance est levée à 21h40.